



**Sénat du Canada
DDP SEN-015 15/16
Le 22 septembre 2015**

Questions et Réponse – Série 1

QUESTION 1

Q1 – Tous les produits perdus ou endommagés seront la responsabilité du Sénat?

R1 – Conformément à l'article 8 de l'énoncé des travaux, le Sénat du Canada sera responsable du coût de tous les articles de linge perdus qui font partie des stocks fournis par l'entrepreneur.

QUESTION 2

Q2 – M1 peut être référencée à M3?

R2 – Oui, les références fournies à M1 peuvent également être référencés à M3.

QUESTION 3

Q3 – Quel genre de serviettes voulez-vous? Bien qu'il affirme seulement 100% coton, avez-vous des spécifications que nous devrions rechercher?

A3 – Voici des spécifications supplémentaires pour les articles requis :

Linges à vaisselle:

- Couleur: Blanc
- Style: Configuration à damier
- Poids: 3.8 onces (minimum)

Serviette de bain:

- Couleur: Blanc
- Style: Bordure de style 'Cam'
- Poids: 10.5 onces (minimum)

Essuie-mains

- Couleur: Blanc
 - Poids: 3.3 onces (minimum)
-